



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
Service Economie Agricole
Pôle foncier Agricole**

PUBLICITÉ 21 - 01

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 20-01

Date de la demande complète : 05/01/2020

Nom du demandeur et objectifs : M. POMPON Bastien dont le siège social sera situé à JODAINVILLE – 28 - souhaite s'installer en reprenant partiellement des terres exploitées par M. BAUVILLARD Frédéric, gérant de la SCEA BAUVILLARD dont le siège social est situé à GOMMENVILLE - 28310. L

La demande porte sur une surface de 191 ha 16 a 28 ca dont 15 ha 99 a 12 ca sont situées à Angerville (91) soit les parcelles suivantes :

Parcelle ZD76 – 11 ha 52 a 32 ca appartenant à M. BAUVILLARD Frédéric

Parcelle YH 10 - 1 ha 48 a 70 ca appartenant à Mme GROUT DE BEAUFORT Marie-Pierre

Parcelle YH23 – 2 ha 98 a 10 ca appartenant à Mme GROUT DE BEAUFORT Marie-Pierre

Les parcelles situées en Eure-et-Loir font l'objet d'une publicité sur le site des Services de l'État du département de l'Eure-et-Loir.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAIF)
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr ou anne.leyssenot@essonne.gouv.fr